

Collaborateur en travaux publics – Expert (m/f/x)

Référence	PAN05
Type de contrat	Contrat à durée indéterminée
Niveau de diplôme	NIVEAU B (niveau graduat - baccalauréat)
Langue	Français
Date de clôture	29-03-24
Région	Namur
Lieu de travail	Place Léopold 3, 5000 Namur
Nombre de postes	1
Employeur	Port Autonome de Namur (PAN)
Famille de fonctions	Infrastructures publiques et Bâtiments

OÙ ALLEZ-VOUS TRAVAILLER ?

Au Port autonome de Namur
Place Léopold 3
5000 NAMUR

VOTRE MISSION...

Spécifiquement pour la direction ... :

Les missions du Port autonome de Namur (PAN) consistent à gérer, aménager et équiper des zones portuaires et des zones industrielles et commerciales pour les mettre à disposition d'investisseurs. Le PAN est également engagé comme opérateur dans l'assainissement de sites

d'activité économique désaffectés (S.A.E.D.). De plus, il mène une action concrète dans le développement du tourisme fluvial.

Ces missions sont menées le long de la Meuse et de la Sambre en Province de Namur, sur des terrains qui ont été confiés au PAN ou qui lui appartiennent.

La mise à disposition des sites aux utilisateurs de la voie navigable ou aux investisseurs se fait par l'octroi de concessions ou d'autorisations d'occupation à titre précaire.

En termes de chiffres, le domaine du PAN est constitué de près de 160 ha, près de 140 concessionnaires développent leurs activités sur ces sites en profitant de 9 km de quais (longueur cumulée).

Que fait un Collaborateur en travaux publics au Port autonome de Namur ?

- Etablir la liste des travaux d'entretien à réaliser en priorisant les degrés d'urgence, établir les métrés et estimations correspondants, déterminer la procédure de marché public la plus efficace pour faire réaliser les travaux.
- Collaborer à l'instruction des dossiers techniques en vue de l'élaboration des documents de passation des différents marchés de travaux d'investissement, d'aménagement ou d'entretien. Rédiger, le cas échéant, ces documents de passation de marché.
- Assurer le rôle de contrôleur des travaux des marchés d'investissement, d'aménagement ou d'entretien, en veillant à la conformité des travaux réalisés par les entrepreneurs, tant au niveau des réalisations que de la qualité des matériaux mis en œuvre.
- Être désigné fonctionnaire dirigeant des marchés de travaux et d'entretien.
- Contribuer, de manière générale, à la réalisation d'expertises techniques, à la gestion, à l'évaluation, à l'exploitation et à la maintenance des infrastructures publiques portuaires et de leurs équipements.
- Recueil des données et élaboration des documents de passation des différents marchés de travaux et de services (cahiers des charges, plans, métrés), de manière autonome ou en collaboration avec l'équipe technique. Réalisation des estimations des travaux ou des services.
- Examen des offres, analyse des prix, rédaction des rapports d'analyse des offres et des décisions motivées d'attribution, et des notes à destination du Conseil d'Administration du Port.
- Direction et/ou contrôle des chantiers, de manière autonome ou en collaboration avec l'équipe technique, en assurant la maîtrise tant technique que budgétaire des entreprises et en veillant à la consommation des budgets.
- Dans ce cadre, établissement des journaux de travaux, des décomptes et des procès-verbaux de constatations durant le chantier ; suivi des correspondances relatives aux contrôles de qualité (essais) réalisés, aux registres d'attachement, aux convocations des entrepreneurs aux réceptions provisoire et définitive ; examen des plans de détails

et programmes des entreprises, et des documents comptables établis pour chaque entreprise.

- Organisation et/ou participation aux réceptions diverses, réceptions provisoires et définitives des chantiers.
- Collaboration à la rédaction d'avis techniques argumentés selon la législation en vigueur et/ou les évolutions technologiques en matière d'infrastructures publiques.
- Expertise des équipements et interventions sur les systèmes de commande (pilotage, régulation, supervision et contrôle) à des fins de consignation, de diagnostic, de dépannage et d'amélioration.
- Maintenance technique des infrastructures publiques et de leurs équipements (inspections techniques, opérations de maintenance, gestion des pannes et des incidents, remise en état des équipements, ...)
- Réalisation et mise à jour d'esquisses, de plans, de dessins, de métrés, de travaux et de levés topographiques dans le domaine des infrastructures publiques.
- Collaboration à la rédaction d'avis technique argumentés selon la législation en vigueur et/ou les évolutions technologiques en matière d'infrastructures publiques.
- Participation à la rédaction de normes, de prescriptions techniques et de recommandations nécessaires à la conclusion de marchés publics
- Suivi de l'exécution, du contrôle de la qualité, et du respect des impositions techniques et/ou réglementaires dans le cadre de chantiers, d'infrastructures publiques, et de leurs équipements.
- Réception et contrôle qualitatif et quantitatif des fournitures et/ou des matériaux (en atelier et/ou sur chantier).
- Gestion et mise à jour de bases de données.
- Suivi de l'évolution de la législation, des évolutions techniques et des outils en matière de travaux publics.
- Participation, avec des intervenants internes et/ou externes, à des groupes de travail, des commissions techniques, des réunions, des colloques, des conférences, ...
- Etablissement d'état des lieux d'entrée et de sortie des concessionnaires.
- Inspection périodique des terrains, des bâtiments et des installations appartenant ou remis en gestion au Port autonome de Namur.
- Etablissement et mise à jour, en collaboration avec l'équipe technique, de l'inventaire et du planning travaux d'entretien préventif et/ou curatif ainsi que des travaux d'investissement à réaliser et des métrés correspondants. Prise de contact dans ce cadre avec les concessionnaires, les tiers, les impétrants, les administrations communales et régionales et tout autre intervenant.
- Préparations des demandes de permis d'urbanisme nécessaire pour les travaux à réaliser.
- Recherche de données patrimoniales
- Gestion de POWALCO

- Mise à jour des différentes bases de données

VOTRE PROFIL

Diplôme

- Diplôme de l'enseignement supérieur de type court (ex : graduat, bachelier).

Expérience exigée

Une expérience professionnelle de minimum 5 années est exigée (l'expérience doit être acquise au plus tard à la date de la clôture des inscriptions). Une expérience professionnelle en électricité et/ou en plomberie/chauffage est un atout.

La vérification de votre expérience professionnelle se fera sur base du CV que vous aurez téléchargé dans votre dossier en ligne. Nous vous conseillons d'accorder une attention particulière à la description de votre expérience professionnelle dans votre CV et d'indiquer les dates de manière précise (jour-mois-année).

Compétences techniques

- Avis technique – Emettre des avis techniques argumentés et pertinents
- Technique professionnelle – Mettre en œuvre les méthodes et/ou les techniques propres à la matière
- Rédaction – S'exprimer par écrit dans un langage précis, grammaticalement correct et compréhensible pour le destinataire
- Qualité – Contrôler la qualité du travail réalisé
- Dispositions légales et normatives – Appliquer et faire respecter les dispositions légales, les procédures, les normes et/ou les réglementations en vigueur

Compétences comportementales

- Rigueur – Réaliser son travail avec exactitude, méthode et précision
- Gestion de suivi – Surveiller l'état d'avancement et assurer le suivi des activités et/ou des projets dont on a la charge en fonction des résultats attendus
- Collaboration – Coopérer avec des acteurs internes et/ou externes en favorisant les échanges et en étant attentif aux objectifs communs
- Assertivité – Défendre un point de vue ou l'application d'une règle par un échange positif en préservant la qualité des relations professionnelles
- Planification du travail – Organiser son travail en tenant compte des délais et des priorités

Conditions d'exercice de la fonction

- Visites sur sites

Conditions d'accès au poste

- Diplôme : bachelier.
- Expérience : une expérience de minimum 5 ans est exigée.
- Le permis B sera requis pour l'entrée en fonction.

COMMENT POSTULER VALABLEMENT ?

Pour être recevables, les actes de candidature doivent :

- répondre aux exigences communes et aux exigences reprises dans le profil de la fonction postulée ;
- être adressés pour le **29-03-24 au plus tard** par mail à **Madame Fontaine**, à l'adresse suivante : info@portnamur.be
 - Si vous éprouvez des difficultés concernant votre candidature en ligne, vous pouvez nous contacter au 081/24 09 50.
- comprendre un **CV** à jour ;
- comprendre une **LETRE DE MOTIVATION** spécifique à la fonction, avec la référence : **PAN05** ;
- comprendre une **COPIE DU DIPLÔME** requis pour la fonction.

Ultérieurement, un **EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE** sera demandé à l'agent (cette dernière pièce doit être fournie à l'employeur au plus tard le jour de l'engagement éventuel).

Les dossiers de candidature feront l'objet d'un premier examen par la commission de sélection, destiné à vérifier que les personnes candidates répondent aux exigences générales, de qualification et d'expérience susmentionnées.

Une première présélection pourra être effectuée sur base des lettres de motivation et des curriculum vitae. La procédure de sélection pourra comporter plusieurs épreuves successives.

La procédure de recrutement aura lieu au PAN, Place Léopold 3 à 5000 Namur à une date à déterminer ultérieurement.

Exigences communes pour tout engagement dans la fonction publique régionale :

Selon les dispositions de l'article 4 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 18.12.2003 relatif aux conditions d'engagement et à la situation administrative et pécuniaire des membres du personnel contractuel, les personnes à engager par contrat de travail doivent satisfaire aux conditions suivantes :

1. jouir des droits civils et politiques ;
2. satisfaire aux lois sur la milice ;
3. justifier de la possession de l'aptitude médicale exigée pour la fonction à exercer ;
4. être porteur d'un diplôme ou d'un certificat d'étude en rapport avec le niveau de l'emploi à conférer ;
5. être d'une conduite correspondant aux exigences de l'emploi à pourvoir.


Ces conditions doivent être maintenues tout au long de l'exécution du contrat.

Certificat de milice :

Le certificat de milice ne sera pas exigé.

Diplôme obtenu dans un pays autre que la Belgique :

Si votre diplôme a été obtenu à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par l'une des Communautés (française, flamande ou germanophone).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notamment [le site d'équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#) .

Connaissance de la langue française²:

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré en français³ par un établissement d'enseignement belge ou de tout autre pays pour autant que l'enseignement attesté ait été donné dans la langue requise.

A défaut de pouvoir produire un tel document, vous devez fournir la preuve de la réussite d'un examen linguistique en langue française⁴ organisé par Selor. Cette condition doit être remplie au plus tard au moment de l'engagement.

² Ou en langue allemande en fonction de la langue de l'emploi proposé

³ Ou en langue allemande en fonction de la langue de l'emploi proposé

⁴ Ou en langue allemande en fonction de la langue de l'emploi proposé


Pour vous inscrire à un examen linguistique, vous devez vous rendre dans votre compte Selor et choisir la rubrique « Tests linguistiques ». Le système informatique vous demandera le type de tests concerné et vous proposera des dates d'inscription.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter la cellule des tests linguistiques de Selor via le mail linguistique.fr@bosa.fgov.be pour demander à réaliser ces tests plus rapidement.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le site de Selor](#) .

Titres de séjour et de travail :

Le candidat doit satisfaire aux législations relatives à l'accès au territoire belge **et** aux autorisations de travail.

Il devra fournir les documents adéquats au plus tard au moment de l'engagement. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le site de l'emploi du Service Public de Wallonie](#) .

Insérez le paragraphe ci-contre en gras si la fonction proposée :

- n'est pas en pénurie⁵
- ni hautement qualifiée⁶

Nous vous informons par ailleurs que cette fonction ne permet pas l'octroi d'un permis de travail, car il ne s'agit ni d'une fonction en pénurie⁷, ni d'une fonction hautement qualifiée⁸.

Toutefois, dans tous les cas, vous êtes **dispensé** d'obtenir un permis de travail si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- ressortissant de l'Espace Économique Européen (EEE) ou de Suisse, ainsi que son conjoint et leur(s) enfant(s) habitant avec eux en Belgique ;
- ressortissant britannique, ainsi que son conjoint et leur(s) enfant(s) habitant avec eux en Belgique, résidents en Belgique avant le 1er janvier 2021 et bénéficiaires de l'accord de retrait ;

⁵ ¹⁹ Liste des fonctions actuellement en pénurie en Wallonie : <https://emploi.wallonie.be/files/DOCS/permis-de-travail/Liste%20m%c3%a9tiers%20en%20penurie%202021-2022.pdf>

⁶ ²⁰ Une fonction est considérée comme « hautement qualifiée » si le contrat est rémunéré à une échelle égale ou supérieure à A6/2 ou A5/1

- admis au séjour illimité (vous êtes en possession d'une carte d'identité d'une durée de 5 ou 10 ans) ;
- réfugié reconnu ;
- demandeur d'asile ;
- étudiant étranger résidant en Belgique et effectuant ses études en Belgique (max 20 heures de travail par semaine) ;
- étranger dont la demande de regroupement familial a été acceptée, ainsi que pendant les procédures de demande ou de recours en matière de regroupement familial.

NOTRE OFFRE :

Nous vous proposons un contrat à durée indéterminée (contractuel).

- Vous bénéficierez du barème **B1 (à partir de 4425,87 € mensuel brut indexé pour 5 ans d'ancienneté)**, avec possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé (maximum 6 années) et dans le secteur public (toutes les années sont prises en compte).

Les membres du personnel bénéficient :

- de chèques-repas ;
- d'une assurance hospitalisation ;
- d'une prime de fin d'année et d'un pécule de vacances.
- d'un abonnement GSM ;
- d'un ordinateur portable.

Les frais liés aux parcours domicile/lieu de travail effectués en transport en commun font l'objet d'un remboursement intégral.

PERSONNE(S) DE CONTACT

Concernant la fonction et la procédure de sélection :

- Margaux Fontaine – info@portnamur.be

ÉGALITÉ DES CHANCES ET DIVERSITÉ

La Wallonie mène une gestion active de la diversité en garantissant l'égalité des chances, de traitement et d'accès aux sélections pour tous ses candidats.

Nos responsables de sélection sont formés à la diversité et à l'égalité des chances. Ils veillent à une procédure de sélection objective au cours de laquelle seules vos compétences sont mesurées sur base d'outils et de tests neutres. Votre couleur de peau, sexe, âge ou handicap... ne jouent aucun rôle dans l'évaluation de vos compétences.

Nos descriptions de fonction sont rédigées au masculin uniquement pour des raisons de lisibilité.

Toutes les fonctions s'adressent de manière égale aux femmes et aux hommes.

Vous êtes une personne en situation de handicap, de trouble ou de maladie ?

Votre candidature peut être posée selon les modalités habituelles aux examens de recrutement organisés par les différents services publics. Toutefois, pour les examens organisés par le SELOR (Bureau de sélection de l'administration fédérale), des dispositions particulières, d'ordre pratique ou matériel, peuvent être prises pour tenir compte de votre handicap.